

### 3. LE BOIS

Le bois sert de combustible au Canada depuis l'arrivée des premiers hommes dans notre pays. En fait, l'utilisation du bois en tant que combustible remonte probablement aussi loin que l'histoire de l'homme, et partout dans le monde on continue aujourd'hui à brûler du bois selon les besoins. Le bois constitue certes la source la plus abondante de biomasse au Canada. Il s'agit d'une source énergétique grandement répandue dans la plupart des régions du pays, tant sous forme de déchets provenant de l'exploitation forestière que sous forme d'arbres sur pied. A l'avenir, grâce à une saine gestion de ses forêts (ce qui n'a pas toujours été le cas) et à l'aménagement de plantations énergétiques sur les terrains de moindre valeur ou abandonnés, le Canada pourra augmenter sensiblement ses réserves de biomasse.

La biomasse répond actuellement à 3,5% environ des besoins énergétiques du Canada, soit un peu plus que la fission nucléaire, et cette proportion provient presque entièrement des ressources forestières. Elle sert surtout à produire de la chaleur et de la vapeur dans l'industrie et, dans une mesure moindre, de l'électricité et ce presque exclusivement dans l'industrie forestière.

Le programme de \$104 millions de l'énergie renouvelable dans l'industrie forestière (ERIF) a été conçu pour remplacer par des déchets forestiers combustibles les combustibles fossiles utilisés par l'industrie forestière. Son but est d'arriver, d'ici 1985, à une économie annuelle équivalente à 23 millions de barils de pétrole. L'ERIF offre à l'industrie forestière des subventions financières pour l'installation d'équipement permettant l'exploitation énergétique de la biomasse, et les entreprises intéressées reçoivent des paiements échelonnés jusqu'à concurrence de 20% des coûts admissibles des projets approuvés. Depuis le lancement de ce programme en 1978, 42 demandes de subventions ont été approuvées et le montant total des crédits engagés s'élève à \$21 millions. Le tableau 6-3 montre le type et la proportion des combustibles remplacés dans le cadre de l'ERIF.

La majorité des fonds de l'ERIF a été absorbée par les usines de pâtes et papiers plutôt que par l'industrie du bois, étant donné que ces usines consomment généralement plus d'énergie par unité de production, que cette consommation représente jusqu'à 20% de leur valeur ajoutée alors qu'elle ne dépasse pas 5% dans les usines du bois, qu'elles exigent des installations énergétiques plus importantes, plus coûteuses et plus complexes et qu'enfin, il est plus facile de faire participer au programme 150 usines de pâtes et papiers que d'en assurer la promotion dans environ 8,000 industries du bois.

Tableau 6-3: POURCENTAGE ANNUEL DES COMBUSTIBLES CLASSIQUES REMPLACÉS PAR LES PROJETS ERIF APPROUVÉS JUSQU'AU 22 JUIN 1980

Type de combustible	pourcentage
Pétrole	70.0
Gaz naturel	23.4
Charbon	3.8
Électricité	2.7
Propane et butane	0.1
	100.0 <sup>(a)</sup>

<sup>(a)</sup> Jusqu'ici, on a remplacé l'équivalent de 2.5 millions de barils de pétrole par an.

Source: Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources 1980, p. 12.

Une autre contribution fédérale de \$30 millions a été engagée pour la période 1978 à 1984, dans le cadre du Programme de l'énergie forestières (ENFOR), pour financer les projets de recherche et les démonstrations innovatrices touchant la production et la conversion de la biomasse. Administré par le Service canadien des forêts d'Environnement Canada, l'ENFOR évalue les propositions relatives à des domaines dont les plus importants sont les plantations énergétiques, la combustion et la gazéification du bois et la production des combustibles liquides à partir de la biomasse. Au début de 1980, le gouvernement avait financé 46 projets d'une valeur de \$3.7 millions environ.

### CONCLUSION

**Le Comité conclut que les programmes ENFOR et ERIF ont eu beaucoup de succès et se félicite du fait que le Programme énergétique national annonçait récemment que le budget de l'ERIF serait triplé.**

Il a été dit que l'on pourrait tripler, d'ici l'an 2000, la production énergétique tirée de la biomasse (principalement le bois)—il s'agit là d'un point de vue que le Comité partage. Les principaux obstacles à surmonter sont inhérents à la source même: l'importance des dépenses en immobilisations nécessaires à l'exploitation ainsi que l'infrastructure commerciale et industrielle actuelle qui n'est pas orientée vers la récolte, la distribution et l'utilisation de la biomasse sous ses nombreuses formes.